Vie de la mutuelle



PROTECTION SOCIALE

Le point sur la complémentaire santé solidaire

La complémentaire santé solidaire (CSS) est née de la fusion de deux dispositifs: la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS). Elle permet de bénéficier de soins de qualité sans faire d'avance de frais. La CSS est gratuite pour les personnes dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond. Au-delà et dans la limite d'un second plafond y donnant droit, elle est contributive et une participation financière – d'au maximum 1 euro par jour – est requise.

DÉMARCHAGES TÉLÉPHONIQUES

Plus nombreux et plus agressifs

Les adhérents sont de plus en plus souvent victimes de sollicitations, parfois appuyées, par téléphone. Certains démarcheurs n'hésitent pas à se faire passer pour des gestionnaires de la mutuelle afin d'obtenir de la part d'adhérents des renseignements strictement confidentiels, tels que leurs coordonnées bancaires. Soyez vigilant et ne donnez pas de renseignements personnels par téléphone. La MSAé n'effectuerait iamais une telle démarche, ni ne mandaterait personne pour entreprendre ce type d'actions. Les valeurs mutualistes qu'elle défend sont à l'opposé de ces pratiques douteuses. N'hésitez pas, si le cas se présente, à en informer votre agence.



Les services d'aide à domicile face à la Covid-19

En première ligne, l'association d'aide à domicile Adar Provence a dû adapter son activité en cette période de crise sanitaire.

Service d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad), l'Aide à domicile en activités regroupées (Adar) Provence a établi un

plan d'action pour assurer la continuité de ses services dès le 4 mars. Il était en effet impossible de faire courir un risque aux intervenants et de les transformer en vecteurs de contamination du coronavirus. L'association a donc fait un inventaire et a sécurisé ses stocks (masques, gants, gel hydroalcoolique...). Elle a



L'Adar Provence a accompagné les plus fragiles pendant la crise.

aussi communiqué auprès de ses salariés par courrier et e-mail, recensé ses effectifs et réorganisé les plannings.

Rassurer et organiser

« Nous avons réduit la voilure et recentré notre activité sur l'accompagnement des plus fragilisés, explique son directeur général, Rémi Cabon. C'est la charge émotionnelle qu'il a fallu absorber pour ne pas affoler les intervenants et les bénéficiaires. Le bateau a tenu parce que l'organisation et l'ensemble des équipes de terrain n'ont pas failli à leur mission. » Et s'il devait y avoir une seconde vague? « On ne m'y reprendra plus, assure-t-il. J'ai constitué un stock conséquent et un plan d'urgence! Les cellules de crise, la solidarité, les visioconférences quotidiennes... tout ça a constitué notre force. »